

Mr. Kebaïlé Lotfi
Inst. d'Architecture
N° 252/97

19 MAI 1998



007 ARCH

THE BRITISH LIBRARY



Document Supply Centre

This document has been supplied by, or on behalf of,
The British Library Document Supply Centre
Boston Spa, West Yorkshire LS23 7BQ
UNITED KINGDOM

WARNING: Further copying of this document
(including storage in any medium by electronic
means), other than that allowed under the copyright
law, is not permitted without the permission of the
copyright owner or an authorised licensing body.

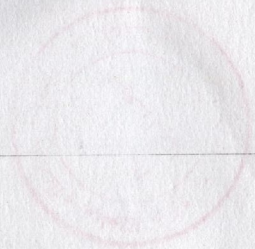


CONGRÈS
DES
MAIRES



n retenant pour thème central du

profonde de nos modes de production



Handwritten notes in the bottom right corner, including the number 471 828 64.



ÉDITORIAL

Un retenait pour thème central du 75^e congrès « Environnement - Aménagement - Développement », l'AMF, qui représente la quasi totalité des maires, va traiter pendant trois jours, avec les acteurs les plus proches de la réalité quotidienne, de problèmes majeurs pour notre société.

Après un siècle de développement industriel, économique et technique, nos sociétés se trouvent en effet confrontées à la nécessité d'intégrer l'aménagement et le développement, éléments quantitatifs, dans une dimension spatiale et qualitative : l'environnement. L'enjeu est essentiel pour l'avenir de notre espace, de nos paysages, du climat, de la qualité de l'atmosphère, de l'eau et de la vie du citoyen tout simplement.

Si l'éventail des objectifs à atteindre est simple à décrire, une réelle politique de l'environnement se révèle, dans la réalité, très difficile à mettre en œuvre. En effet, la troisième dimension qui s'impose désormais à l'activité humaine doit concilier plusieurs impératifs : le respect de la nature mais aussi la continuité du développement et de l'aménagement du territoire, l'amélioration de la compétitivité industrielle et technologique. Elle doit concilier progrès et équilibres naturels. Longtemps on a pu considérer que le développement et l'aménagement, priorités absolues, méritaient bien que l'on néglige parfois l'environnement. Il n'en est plus de même, et la cohabitation obligée de tous ces termes impose une révision

profonde de nos modes de production industrielle et agricole, tout en ménageant les exigences de l'économie.

Le problème ainsi posé est ardu. Les partenaires extrêmement nombreux à prendre en compte dans une telle stratégie, chacun avec ses contraintes et ses finalités propres, doivent aboutir ensemble à l'élaboration de schémas d'action touchant des législations et des réglementations spécifiques qu'il conviendra d'harmoniser et d'intégrer tout en respectant l'autonomie locale acquise par la décentralisation. Là aussi, comme ailleurs, il est indispensable d'éviter l'enchevêtrement des compétences et les transferts directs ou indirects de responsabilités. Il est non moins nécessaire d'exclure le cumul de règles et d'impératifs administratifs émanant d'administrations diverses et paralysant les décisions locales.

C'est à ce vaste problème que, durant trois jours, nous allons consacrer notre réflexion et les résultats de nos expériences. Sans aucun doute, notre 75^e congrès sera, comme d'habitude, riche d'enseignements et de propositions. Il me reste à souhaiter que tous les partenaires des élus locaux manifestent la même volonté, le même pragmatisme que les maires responsables de nos campagnes et de nos villes.



Michel Giraud